

Cahier des charges pour une candidature à la Journée Nationale des Débutants

La Journée Nationale des Débutants

- Le 30 mai 2026.
- 2 sites sur le département, chacun avec deux terrains de foot à 11
- 4 vestiaires (dont un pour les arbitres).
- Un espace pour accueillir un car podium avec possibilité de raccordement au réseau électrique.
- Restauration (café, repas) des intervenants du District (sections Foot animation, techniques, arbitre et représentants) assurées par le club support (remboursement à hauteur de ?/ membre)
- Buvette et restauration des équipes et publics assurées par le club support (possibilité de diffuser par l'intermédiaire du district des formules de repas avec tarif)
- Temps d'occupation des installations : 1 journées